

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2013

**Présents :** Daniel DURAND – Pascale BOULMÉ – Catherine GUESDON –Norbert WAGNER - Gérard PUAULT- Claude LEMEE - Gérard DAGUE - Odile BONNIN - Didier ANDRY - Philippe ALLARD — Alain PACILLY - Christèle BOUVIER

Excusés : Georges COLLAT - Béatrice PELUAU-PETITSIGNE

Secrétaire de séance : Pascale BOULMÉ

Adoption à l'unanimité du conseil municipal extra ordinaire du 10 juillet 2013.

Ajout et précisions à l'ordre du jour :

- Fourniture tableau électrique pour branchement du nettoyeur haute pression
- Achat tracteur et financement
- Assainissement collectif : avenant et demande de subvention

### **ACHAT MOBILIER MAIRIE**

Monsieur Norbert Wagner informe qu'une partie du mobilier de la mairie va être renouvelé suite au réaménagement de l'accueil et des bureaux des secrétaires.

Le devis d'un ensemble de bureaux, armoires, sièges du fournisseur Blanchet d'huismes est présenté pour un montant HT de 4 963 € et 5 935.75 € TTC.

Adoption à l'unanimité

### **ACHAT TRACTEUR ET FINANCEMENT**

Monsieur Philippe Allard informe que le tracteur âgé de 16 ans et ayant 14 000 heures au compteur est en panne, les réparations pour le changement de la boîte de vitesse et l'inverseur s'élèvent à 8 600 € TTC.

Des demandes de devis pour l'achat d'un nouveau matériel en neuf ou occasion ont été faites auprès de trois fournisseurs, un tableau détaillé des 5 devis est présenté.

Après divers échanges, Monsieur Philippe Allard propose de retenir l'offre faite par l'entreprise Dousset-Matelin (même entreprise qui a fourni le tracteur précédent) pour un tracteur de 92 CV avec chargeur et relevage avant pour un montant HT de 52 300 €. La reprise pour un montant de 3 000€ vient en déduction, soit un total TTC de 57 766,60€.

Adoption à l'unanimité

Pour le financement une offre de prêt du crédit agricole, Monsieur le Maire propose le financement suivant :

- 10 000 € en autofinancement
- 50 000 € par un prêt auprès du crédit agricole au taux de 2.51% sur une durée de 7 ans soit un remboursement annuel de 7 877€.

Avec ce nouvel emprunt, la commune se retrouve à régler un montant d'emprunt légèrement supérieur aux prévisions, compensé par une baisse importante des réparations du matériel.

Adoption à l'unanimité

### **TRAVAUX SANITAIRES PUBLICS**

Monsieur le Maire informe du montant du devis de Mr Parente qui s'élève à 3 315.10€ TTC pour une prestation de maçonnerie permettant l'implantation des toilettes publiques et de la station vélo.

La station vélo est équipée d'un monnayeur.

Monsieur le Maire fait remarquer que la commune de Bréhémont est une des rares communes à prendre en charge une partie de travaux pour des installations financées par la communauté de communes.

Adoption à l'unanimité

### **TRAVAUX COUR MAIRIE**

Monsieur le Maire informe du devis d'un montant de 2 386.92 € TTC de l'entreprise BEUN pour l'aménagement de la cour intérieure de la Mairie.

Adoption à l'unanimité

### **TRAVAUX VOIRIE PONT**

Monsieur Philippe Allard présente le devis des travaux de voirie établie par l'entreprise Hégron pour les prestations suivantes :

- Rue des déportés : tranchée drainante de 60ml
- La Pougène : tranchée drainante de 30 ml
- Le cent d'hommes : pose de regard

Montant total HT 11 920 €, TTC 14 256.32 €

- Fabrication de rambardes de sécurité pour le pont prévu en réparation . Mr Toulmé Victorien pour 2 800€ TTC

Des travaux sont envisagés rue Ridet (réfection totale) si le budget le permet pour 2013.

Adopté à l'unanimité

### **BATIMENTS**

Monsieur Norbert Wagner informe du devis de l'entreprise Claveau d'un montant de 785.46 € HT et 939.41 € TTC pour un coffret électrique et câblage de prise permettant l'utilisation du nettoyeur haute pression sécurité.

Adoption à l'unanimité

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire propose :

- l'avenant reçu de la Safège pour un montant de 2 689.63 € HT et 3 216.79 TTC concernant le supplément à la maîtrise d'œuvre sur la tranche ferme suite à l'intégration à l'assainissement du nouveau camping à la station d'épuration.

Adopté à l'unanimité

- La demande d'aide bonifiée faite par la commune pour l'assainissement collectif auprès de l'Agence de l'Eau en joignant le courrier exposant les arguments. Cette aide, suite à

la décision du CA de l'agence de l'eau, donne la possibilité d'une aide complémentaire de 35% et une possibilité de financement par avance remboursable de tout ou partie du solde. Le CM sollicite l'aide la plus élevée possible.

Adopté à l'unanimité

- Une réunion prévue début octobre 2013 avec le Satese, l'Agence de l'Eau, Safège, la DDT sur la capacité restante à utiliser de la station d'épuration

### **MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS/RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire informe de la nécessité de recruter un agent contractuel sur un emploi permanent dans le grade d'adjoint territorial d'animation de 2<sup>ème</sup> classe contractuel à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires sur 36 semaines scolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée d'une durée de 10 mois compte tenu de la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse, la durée totale ne pouvant excéder 6 ans.

A l'issue de cette période de 6 ans, le contrat de l'agent ne pourra être reconduit que pour une durée indéterminée.

Compte tenu de la nature des fonctions, l'agent devra justifier d'une expérience professionnelle et la rémunération sera calculée selon la nature des fonctions assimilées à un emploi de catégorie C par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de travail.

Adoption à l'unanimité

Monsieur le Maire informe également des modifications salariales suivantes :

- Madame Baron Nathalie : promotion avancement de grade « Agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles »
- Madame Radeau Christèle : admission après concours au grade de « Adjoint Administratif de 1<sup>er</sup> classe »

Adoption à l'unanimité

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Suite à la réforme des rythmes scolaires, il faut modifier les horaires de 3 agents, cette modification se fera après 1 à 2 mois de fonctionnement pour être sûrs des horaires réels à faire, les heures seront payées en heures complémentaires.

Adoption à l'unanimité

Monsieur le Maire informe que des conventions de prestations vont être établies pour l'animation théâtre, Boule de Fort et Découverte Nature et demande l'autorisation du conseil Municipal pour signer ces conventions :

- Théâtre : compagnie du petit monde basée à Avoine pour 2h hebdomadaires avec 1 ou 2 intervenants : forfait de 3 600€
- Traditions et Découverte Nature : Krysalid Nature 1h hebdo : 1800€

- Boule de fort Frais inhérents au fonctionnement de l'activité.  
Adopté à l'unanimité

### **TAXE HABITATION LOGEMENTS VACANTS**

Monsieur le Maire propose de maintenir l'exonération de la taxe d'habitation pour les logements vacants pour une durée de 2 ans au lieu de 5 précédemment.

Adoption à l'unanimité

### **CONVENTION CCPAR TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire propose d'accepter la convention de groupement de commandes pour des services de transports occasionnels d'enfants en bus pour les sorties pédagogiques et les sorties d'animation de la CCPAR permettant ainsi de faire baisser les prix.

Adoption à l'unanimité

### **MODIFICATION STATUTS CCPAR**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-17 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau (CCPAR) et notamment l'article 4 ;

Vu la délibération n° 20130702 du Conseil Communauté de communes du pays d'Azay-le-Rideau en date du 18 juillet 2013 demandant aux 12 communes membres de se prononcer sur les modifications statutaires sus évoquées ;

Considérant :

- Que le cinéma d'Azay-le-Rideau étant fermé, il importe de modifier les statuts communautaires et remettre à la commune d'Azay-le-Rideau ce bien

Après en avoir délibéré,

**Décide :**

Article 1 : **d'adopter** la modification de l'article 4 des statuts de la CCPAR par suppression au sein de la liste des compétences exercées du paragraphe suivant :  
« les locaux du cinéma d'Azay-le-Rideau »

Article 2 : la présente délibération sera transmise à M. le Sous-préfet de Chinon et au Président de la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau.

Adoption à l'unanimité

## **RECENSEMENT POPULATION 2014**

Monsieur le Maire informe que pour le recensement de la population qui aura lieu en 2014, il faut nommer un coordonnateur communal , et propose :

- De nommer en qualité de coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2014 Madame JOURDAIN-TOULMÉ Edwige
- De nommer en tant que coordonnateur suppléant Madame RADEAU Christèle

Adoption à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe :

- Du forum tenu par le PNR sur l'habitat et la santé qui aura lieu le 17 novembre 2013 à la salle des séminaires
- De la venue en France de l'adjoint au maire de Tenkodogo du 19 septembre au 03 octobre 2013 et propose d'inaugurer en sa présence les panneaux du jumelage
- La modification budgétaire pour le transfert des 10 000 € pour le financement du tracteur sera prise au prochain conseil
- Une demande de travaux supplémentaire va être faite auprès de Mr Parente suite à une fuite d'eau très importante sur la canalisation qui alimente la bibliothèque.

Monsieur Philippe Allard informe de la modification des horaires des employés communaux à partir du 15 septembre soit : 8h-12h – 13h30-17h30

Monsieur Claude Lemée suggère d'installer un arrosage automatique des massifs (goutteurs) et des jardinières ( plus compliqué).

Monsieur Gérard Puault demande où en est la pose des 2 tables de pique nique et demande que le fauchage de la rue des Foucaults soit fait des deux côtés .

Monsieur Didier Andry rappelle que les poubelles du bord de Loire débordaient dès le dimanche matin du jour de la brocante.

Madame Odile Bonnin informe des problèmes de circulation rue du Bécaju du jour de la Brocante, il faudrait mettre en place une autre signalisation afin de créer un sens unique.

Par ailleurs, l'éclairage public est toujours en disfonctionnement, Monsieur le Maire répond que l'entreprise prestataire est déjà venue effectuer le réglage, mais cela semble toujours se dérégler.

La séance est levée à 23h

La date du prochain conseil est fixé au vendredi 27 septembre 2013 à 20h30.